ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981 - DEPARTEMENT DE LA GIRONDE



Pierre LAGORCE

DEPUTE SORTANT
Conseiller général de Podensac
Maire de Langon
Licencié ès lettres
Administrateur, Chef de division à l'Assemblée Nationale
Ancien combattant
Prisonnier de guerre
Chevalier de la Légion d'honneur (à titre militaire)
Croix de Guerre de 1939-1945
Chevalier du Mérite social

HUITIEME CIRCONSCRIPTION

Parti Socialiste

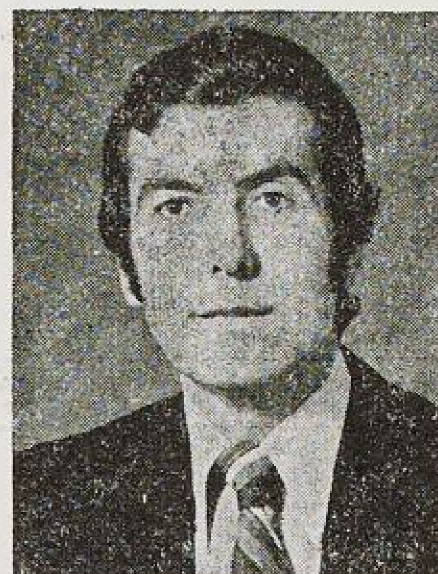
CANDIDATURE

Pierre LAGORCE

DÉPUTÉ SORTANT

Remplaçant éventuel :

Jean-Paul FOSSAT



Jean-Paul FOSSAT

Propriétaire viticulteur
Vice-président de la Cave Coopérative de Nérigean
Maire de Nérigean
Conseiller général du canton de Branne
Conseiller régional d'Aquitaine

ELECTRICES, ELECTEURS

Depuis 1967, vous appréciez mon action parlementaire. Vous me l'avez montré en 1978, en me réélisant avec une majorité **jamais atteinte,** ce dont je ne saurais trop vous remercier.

L'éclatante victoire de François Mitterrand, le 10 mai dernier, a rendu inévitable et indispensable la dissolution d'une Assemblée qui n'aurait pu lui permettre de réaliser la politique de changement pour laquelle les Français l'ont élu.

C'est pourquoi aujourd'hui, je me présente à nouveau devant vous, avec mon suppléant, mon ami Jean-Paul FOSSAT.

Je ne vous ferai pas ici un compte rendu de mandat. Vous connaissez mes interventions à la tribune de l'Assemblée, mes nombreuses questions aux différents ministres, mes démarches auprès de l'Administration à la suite de mes permanences dans les cantons et du volumineux courrier que je reçois.

Sans doute cette action a-t-elle été reconnue puisque mes collègues m'ont fait le grand honneur, après m'avoir désigné pour représenter la France au Parlement Européen de 1973 à 1979, de m'élire **vice-président de l'Assemblée Nationale** en 1980.

Ce que je puis dire à coup sûr c'est que, si vous m'élisez à nouveau, mon activité sera demain aussi **constante** et **dévouée** qu'elle le fut hier, avec cette différence qu'elle sera encore plus **efficace.**

Depuis le 10 mai, en effet, j'appartiens à la majorité présidentielle qui soutient François Mitterrand. Cela me permettra, grâce à mes amis socialistes qui siégeaient hier à mes côtés sur les bancs de l'opposition et qui, aujourd'hui, par la volonté du suffrage universel, sont au gouvernement de Pierre Mauroy, de mieux servir la Nation, la VIIIe circonscription, mes électrices et mes électeurs.

Tout ce qui pourra être réalisé le sera, et le plus vite possible. La nouvelle politique s'est déjà traduite par des améliorations concrètes, intervenues par décrets.

Il n'y a pas eu et il n'y aura pas de désordre, de chaos, ni d'aventure. Au contraire, les libertés sont étendues, la sécurité des biens et des personnes assurée, la monnaie défendue, le pouvoir d'achat des travailleurs, des petits retraités, augmenté, la France respectée en Europe et dans le monde.

Tout cela est du domaine de la **loi.** Et pour que ces lois nouvelles soient votées il faut, bien sûr que vous envoyiez siéger à l'Assemblée Nationale les députés qui constitueront la nouvelle majorité dont François Mitterrand a besoin.

Nous sommes à l'aube d'une « autre politique », à laquelle, si vous voulez bien m'accorder à nouveau votre confiance, **je serai associé à part entière.** Une politique qui sera plus respectueuse des vraies valeurs, plus juste à l'égard des travailleurs, des humbles, des défavorisés de toutes sortes. Une politique qui donnera à toutes et à tous les moyens de retrouver, enfin, le temps et la joie de vivre.

appel du comité électoral

Pour donner à François MITTERRAND,
élu Président de la République le 10 Mai
et au gouvernement Pierre MAUROY
qu'il a mis en place,
la majorité parlementaire qui leur sera nécessaire
pour faire la politique du changement
espérée par les Françaises et les Français....

Votez **utile**

votez et faites voter

dès le premier tour

le 14 Juin prochain pour

Pierre LAGORCE

votre Député sortant

Vice-Président de l'Assemblée Nationale

et son remplaçant éventuel

Jean-Paul FOSSAT

Maire de Nérigean, Conseiller Général du canton de Branne, Conseiller Régional d'Aquitaine

La Réole - Imp. VIGOUROUX.